



**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du Mercredi 31 août 2022**

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

24 août 2022

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16

Présents : 12

Votants : 12

Présidence de séance

Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance

Solange CREIGNOU

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Carantec, salle des mariages, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRESENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Christophe MICHEAU, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Nicole SEGALEN-HAMON, Anne-Catherine LUCAS, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Julien KERGUILLEC

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Laurence CLAISSE

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Gérard DANIELOU

Séance du Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 31 août 2022

OBJET	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU PETR PAYS DE MORLAIX AU CONSEIL DU SERVICE GÉNÉRAL DE LA STATION BIOLOGIQUE DE ROSCOFF
ACTE	CS-2022-05-N32
RAPPORTEUR (S)	JEAN-PAUL VERMOT

La station biologique de Roscoff procède à la mise en place du conseil de son service général facultaire.
Ce conseil a pour mission de :

- dynamiser les activités de recherche, coordonnées par la fédération de recherche de la station
- coordonner les activités de la station, notamment en matière de formation et de diffusion des connaissances sur le campus de la station
- coordonner les relations avec les collectivités territoriales

Ce conseil est composé de 35 membres dont 3 représentants des collectivités territoriales.
A ce titre, le PETR Pays de Morlaix est sollicité pour désigner un représentant.

Monsieur Jean-Paul VERMOT, Président, propose que Madame Solange CREIGNOU représente le PETR Pays de Morlaix.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;
Pris connaissance du dossier ;

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE Madame Solange CREIGNOU comme représentante du PETR Pays de Morlaix au sein du conseil du service général de la station biologique de Roscoff.

Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 31 août 2022
Le Président
Jean-Paul VERMOT

